

CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES DE LIGUE

à destination des clubs de Normandie recevant une épreuve de ligue

1. COMITE DE L'ÉPREUVE

Il est désigné, ainsi que l'arbitre, par la Commission Sportive de la Ligue. Il comprendra au minimum 1 membre de la Commission Sportive du club recevant, disponible et présent pendant toute la durée de l'épreuve, le nom est à donner par le club au directeur du tournoi en temps utile.

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

2. ORGANISATION SPORTIVE

Grands Prix :

Les limites d'index seront obligatoirement fixées à 14,4 pour les Dames et 11,4 pour les Messieurs pour tous les grands Prix se déroulant en Ligue de Normandie.

Dispositions pratiques pour les épreuves de Ligue :

Heures d'ouverture : 1h00 avant le 1^{er} départ (vestiaires, practice, pro-shop, bar avec petit-déjeuner).

Voitures : Le club doit mettre à disposition du comité de l'épreuve et des arbitres deux voitures minimum.

Chariots : Un minimum de 50 chariots doit être disponible.

Signaux sonores pour interruption et reprise de jeu : Il est indispensable que soient disponibles et en état de marche, trois cornes de brume pour ce type de signaux.

Starter : Le club doit prévoir un starter, voire deux en cas de départs du 1 et du 10, pour toute la durée de la compétition.

Journée d'entraînement : Les joueurs figurant sur la fiche de composition d'équipe doivent pouvoir accéder prioritairement et gratuitement au terrain la veille du premier tour de l'épreuve (avec l'accord du club recevant, cet entraînement peut être un autre jour de la semaine, aux heures fixées par le club).

Exceptions : 1. - pour les compétitions exclusivement réservées aux Jeunes, le club, en coordination avec la ligue, doit permettre aux joueurs de faire un parcours d'entraînement entre la date limite de clôture des inscriptions et la date du 1^{er} tour de l'épreuve.

2. - Pour la Coupe de Normandie le nombre de départs gratuits est limité (voir règlements de la Coupe).

Tableau officiel : Le club doit prévoir un tableau officiel (au moins 2m par 1m) près du secrétariat, pour afficher tous les règlements, informations et résultats relatifs à la compétition.

Départs : un certain nombre d'épreuves peuvent nécessiter l'organisation de départs simultanés du trou n°1 et 10.

Départs membres ou green-fees : **D'éventuels départs de membres ou green-fees ne pourront être possibles avant le 1^{er} départ de la compétition.** Après le dernier départ, ils ne pourront être possibles qu'après accord du Comité de l'épreuve et ne devront en aucun cas perturber celle-ci. Ils pourront être annulés en cas d'impératifs liés aux conditions de jeu.

Recording : Une salle et une personne du club doivent être à disposition pour gérer le recording.

Résultats : Les résultats devront être communiqués au bureau de la ligue dans les 48 heures.

Dispositions pratiques pour les épreuves de Ligue à destination des jeunes :

Pour tout club recevant une compétition dont le règlement prévoit un champ de joueurs dont l'âge est inférieur à 16 ans (Grand Prix Jeunes, Qualifications aux CFJ, Championnat de Normandie Jeunes individuel, Championnat de Normandie Jeunes par équipe, Coupe de Normandie Jeunes), un responsable devra être désigné par ce club auprès

de la Ligue de Normandie 15 jours avant le premier tour. Le rôle de ce responsable est de s'assurer que le terrain répond aux exigences des compétitions U16 (matérialisation des repères de départs avancés (et/ou spécifiques aux catégories) et repères de distances aux entrées de green (50 mètres, 100 mètres et 150 mètres) sur le terrain.

3. ORGANISATION FINANCIERE

Épreuves organisées par la Ligue de Normandie ou sous sa responsabilité.

Les dispositions ci-après ne concernent pas les Grands Prix (y compris jeunes, mid-amateurs et seniors), ni les trophées seniors et classics mid-amateurs qui sont à la charge des clubs organisateurs (mise à disposition du terrain et frais d'arbitrage).

TERRAIN :

Le terrain et toutes les infrastructures sont mis à disposition de la Ligue moyennant l'indemnité convenue lors de la réunion annuelle des directeurs et présidents de golfs (sur présentation de factures)

Nombre de joueurs*	Semaine et samedi	Dimanche et jours fériés
Inférieur à 40	Gratuité	Gratuité
Entre 41 et 59	600 €	900 €
Entre 60 et 102	800 €	1200 €
A partir de 103	1000 €	1500 €

*Joueurs prenant un départ effectif pour le premier tour de la compétition

Épreuves de la Coupe de Normandie : Le terrain et toutes les infrastructures sont mis gracieusement à disposition de la Ligue, seule la finale réunissant sur le même terrain les équipes féminines, masculines et jeunes, donnera lieu à un dédommagement.

ARBITRES ET REMISE DES PRIX :

Prise en charge par la ligue des frais de déplacement, d'hébergement et de nourriture des arbitres (y compris pour la finale de la coupe de Normandie) ; en cas de remise des prix avec cocktail, prise en charge par la ligue d'un maximum de 300 € TTC, sur production de pièces justificatives.

4. PREPARATION DU TERRAIN

• Anticiper le début de la compétition

Préserver les zones de départ au niveau des marques utilisées afin d'avoir des zones non dégradées lors du tournoi. Veiller à laisser suffisamment de positions de drapeaux disponibles.

• Visite du terrain par les arbitres

La veille de la compétition, dans la mesure du possible l'intendant du terrain ou à défaut une personne ayant autorité sur le terrain, devra accompagner l'arbitre pour une visite du terrain avant le marquage.

• Marquage du terrain pour les épreuves de Ligue réservées exclusivement aux jeunes (moins de 21 ans)

Les appareils de mesure de distance n'étant pas autorisés, le club devra mettre, sur les par 4 et par 5, un marquage au sol (peinture ou autre) 50m, 100m, 150m. Ces distances peuvent légèrement différer de ce qui est prescrit mais devront figurer sur les règles locales ou sur les cartes de score.

• Approvisionnement de la peinture

Le club recevant une épreuve organisée par la Ligue de golf de Normandie et rémunéré à ce titre, ou organisant un Grand-Prix (y compris jeunes, mid-amateur ou seniors), un classic mid-amateur ou un trophée senior, doit prévoir à ses frais l'approvisionnement en temps utile des bombes de peinture nécessaires au marquage du parcours de l'épreuve. L'utilisation de peintures non polluantes à base de craie est recommandée.

Les arbitres s'assureront de cet approvisionnement en dernier lieu la semaine précédant la compétition.

Les arbitres sont dotés de cannes de marquages de la marque AMPERE recommandée par la FFGolf et qu'il conviendra de préférer.

Pour mémoire Adresse : Société AMPERE – CS 27526 St Ouen l'Aumône - 95040 CERGY-PONTOISE Cedex

Mail : m– Tel. : +33 (0) 1.34.64.72.72

Référence peinture utilisée : TRIG-A-CAP® CHALK (FLUO)

Si le club s'approvisionne auprès d'une autre marque de peinture il devra posséder également au moins deux

cannes de marquage compatibles avec les bombes de cette marque de peinture, les cannes n'étant pas standardisées.

A défaut de peinture la lisière des hors limites et zones à pénalité devra être définie par des alignements de piquets de la couleur prescrite en nombre suffisant (espacement de moins de 10 mètres entre piquets).

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS ET MODIFICATIONS 2025 DES REGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Les principales modifications sont listées ci-après. Elles apparaissent également dans les différentes parties concernées en jaune.

I Recevoir une épreuve nationale

Les Clubs accueillant une épreuve fédérale doivent avoir au moins une personne (salariée ou bénévole) ayant suivi une sensibilisation aux gestes qui sauvent ou titulaire d'une qualification aux « premiers secours ».

II Règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales

Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs :

Animal non défini comme un détritus à proximité de la balle.

Si un joueur souhaite bénéficier de l'application de la règle 25 (paragolfeur), il devra en faire la demande à la date de clôture des inscriptions (date limite d'inscription des équipiers pour les épreuves par équipes).

III Préconisation et obligations pour les compétitions fédérales jeunes

Dans le cadre des compétitions fédérales Jeunes, un binôme composé du Cadre de ligue et du Chef arbitre, doit être identifié. Ce binôme est en charge de l'organisation et du bon déroulement des événements suivants : les Grands Prix Jeunes, les Grands Prix Nationaux U12 et les Grands Prix Jeunes Majeurs.

Lors de la journée officielle de reconnaissance, il est impératif que les repères de départ soient positionnés de manière à garantir que la distance de jeu corresponde à la distance maximum jouée sur chaque trou du parcours pendant la compétition.

En fonction des conditions de jeu rencontrées, le binôme Cadre de ligue / Chef arbitre dispose de la possibilité de modifier les positions des repères de départ lors de chaque journée de compétition. Ces ajustements peuvent être effectués de manière significative si nécessaire, en fonction des facteurs suivants : saisonnalité, conditions météorologiques du jour, état du terrain, etc.

IV Cahier des Charges des Grands Prix :

Modalités de calcul de la catégorie des Grands Prix Elite

V Réorganisation du vademécum fédéral

Le vademécum fédéral a été restructuré.

Afin de faciliter la lecture du vademécum de la ligue les renvois au vademécum ont été regroupés ci-dessous :

V.1 Conditions de participation

Compétitions par équipes §1.3.1.a page 25 du vademecum fédéral

Pour les clubs 1.3.1.a.i.

Pour les équipiers 1.3.1.a. ii. i.

Compétitions en simple et en double §1.4.1.a.i page 39 du vademecum fédéral

V.2 Règles locales permanentes

1.2.13 Règles locales permanentes des épreuves fédérales page 19 du vademecum fédéral

V.3 Code de comportement

14. Code de comportement (Règle 1.2) page 22 du vademecum fédéral

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS ET MODIFICATIONS 2026 DES REGLEMENTS GENERAUX DES EPREUVES FEDERALES

1. LES ÉPREUVES FÉDÉRALES

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS ET MODIFICATIONS

Les principales modifications sont listées ci-après. Elles apparaissent également dans les différentes parties concernées en **jaune**.

Recevoir une épreuve nationale

Mise à jour des sanctions possibles pour clubs qui refusent l'accueil d'une épreuve nationale.

Règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales

Interdiction de fumer étendue à l'ensemble des épreuves, seules les infractions commises lors d'épreuves ouvertes aux joueurs U21 sont assimilées à une infraction au code de comportement.

Règlements spécifiques applicables aux épreuves fédérales interclubs par équipes

Date limite d'inscription des équipiers fixée à 8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Mise à jour de la sanction pour remise d'une fiche d'ordre de jeu de simple incomplète sur épreuves où les foursome se jouent le matin et les simples l'après-midi.

En match play le capitaine a libre choix de l'ordre des simples pour l'ensemble des 1^{re} divisions.

Division U16 Filles : 4 joueuses en 2^e Division.

Championnat de France Seniors 2 Dames : Création d'une 1^{re} Division et d'une Promotion. Les clubs n'ayant pas d'équipe U16 auront une majoration du droit d'inscription.

Augmentation de la majoration du droit d'inscription pour les épreuves par équipes Seniors 2 et Seniors 3 à 300€.

Règlements spécifiques applicables aux épreuves fédérales en simple et en double

Mise à jour de la sanction pour non-paiement de droits de jeu.

Cahier des Charges des Grands Prix : modalités de calcul de la catégorie des Grands Prix Elite.

Cahier des Charges des Grands Prix Jeunes : Spécificités Majeurs U14 et Nationaux U12 dans règlements particuliers uniquement.

Cahier des charges des Classics et Grands Prix Mid-Amateurs : formule de jeu score maximum par +4.

Cahier des Charges des Trophées Seniors/Seniors 2 & 3: formule de jeu score maximum par + 4.

Possibilité d'organisation des Trophées Seniors/Seniors 2/ Seniors 3 le weekend.

Majeurs U14 et U12, évolution accompagnement parents/encadrement pendant la reconnaissance, seuls les CTS sont autorisés sur le green d'entraînement en dehors des joueurs.

Internationaux Seniors 2 : ouverture du champ aux Dames.

Création d'une épreuve de Doubles la veille des Internationaux de France Seniors Dames.

Mise à jour des quotas du CFJ.